



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 29 septembre 2016

Communiqué de presse

GRANDE RÉGION - L'APPELLATION « HAUTS-DE-FRANCE » EST OFFICIALISÉE !



Par décret en Conseil d'État pris le 28 septembre 2016, la région issue du regroupement des régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie est dénommée « Hauts-de-France ».

Outre l'officialisation de la nouvelle appellation de la grande région, le décret fixe son chef-lieu à Lille.

Il entrera en vigueur ce vendredi 30 septembre, au lendemain de sa publication au Journal officiel.

La volonté du Gouvernement a été de laisser une large place à la consultation locale pour le choix du nom des régions nées de la réforme territoriale.

De la consultation organisée par le conseil régional en début d'année, l'exécutif régional a retenu le 14 mars 2016 le nom « Hauts-de-France » et a communiqué cette proposition au représentant de l'État dans la région. Sur cette base, le préfet de région a transmis, le 6 avril 2016, au président du conseil régional, le projet de décret portant fixation du nom définitif de la région et de son chef-lieu.

Par délibérations prises les 26 et 27 mai 2016 et transmises au préfet début juillet, les élus régionaux ont émis un avis favorable à ces propositions et fixé les lieux des différentes réunions du conseil régional et du conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) entre Lille et Amiens. La commission permanente du conseil régional et les séances des bureaux du Ceser se tiendront ainsi à Amiens, dont le rôle de métropole d'équilibre est affirmé aux côtés de la capitale régionale lilloise.